

le CODIVOIRIEN

Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre !



www.lecodivoirien.ci



Akwaba ces voisins "TURBULENTS"

Dablamakan S.

À la faveur de la récente tentative de coup d'État au Niger, pays voisin du Nord, le général Tiani, chef de la junte au pouvoir, a cru bon de dégainer le réflexe préféré des putschistes en mal d'arguments : désigner un bouc émissaire. Et tant qu'à faire, pointer du doigt la Côte d'Ivoire, accompagnée d'"autres pays" cités, comme supposée instigatrice de la manœuvre. Classique ! Le manuel parfait de l'apprenti "dictateur."

Voilà donc un putschiste en chef qui, au lieu de balayer devant sa propre porte, préfère regarder par-dessus la clôture du voisin. Notre homme, dont le pays fait désormais partie de l'AES, cette coalition de 3 pays dissidents de la CEDEAO, est resté fidèle à ses habitudes : faire du dilatoire sans produire le moindre début de preuve. Beaucoup de bruit pour rien.

En somme, tout ça c'est "hoba hoba" comme on dirait ici.

Heureusement, côté ivoirien, la réponse n'a pas traîné. Lors de sa conférence de presse du 4 février dernier, le ministre Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, a livré une mise au point musclée, claire et sans détour après évidemment un courrier de protestation adressé au gouvernement nigerien par la Côte d'Ivoire dont la réponse se fait toujours attendre...

Il serait bon de rappeler au général Tiani qu'il serait sans doute plus avisé pour lui de se concentrer sur l'organisation d'une élection présidentielle démocratique dans son pays, lui qui se maintient au pouvoir plutôt que d'accuser les autres d'être responsables de ses propres turpitudes. La Côte d'Ivoire n'est pas son "camarade!"

SANS PREUVE NI ENQUÊTE...

**TIANI
"RUGIEURE"
COMME UN
GROS CHAT**

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION



**Les hommes
de médias
PRÉSENTENT
LEURS VŒUX à
Amadou
COULIBALY**

ASSEMBLÉE NATIONALE

**Adama KONÉ
PREND LA TÊTE
DU GROUPE
PARLEMENTAIRE
RHDP**



Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...

GUÉMON

Évariste Méambly salue la nomination de Serey Doh Célestin et lui dédie son ouvrage



La formation du nouveau gouvernement ivoirien continue de susciter des réactions de fierté et de reconnaissance à travers le pays. Dans la région du Guémon, la nomination du Dr Serey Doh Célestin au poste de ministre délégué auprès du ministre des Transports et des Affaires maritimes, chargé des Affaires maritimes, a été chaleureusement saluée par l'honorable Évariste Méambly Tié. Ancien dé-

puté de la Nation et premier président du Conseil régional du Guémon, Évariste Méambly a adressé, le 30 janvier 2026, un courrier officiel au nouveau membre du gouvernement pour lui exprimer ses félicitations les plus respectueuses. Un message fort, marqué par la reconnaissance républicaine, la fraternité régionale et l'attachement aux valeurs de mérite et de compétence. Dans cette correspondance, l'honorable Méambly souligne que cette nomination consacre un parcours remarquable, porté par le sérieux, la rigueur et le sens élevé de l'intérêt général. Pour lui, le choix porté sur le Dr Serey Doh Célestin traduit la confiance des plus hautes autorités de l'État en sa capacité à contribuer efficacement au développement du secteur maritime, considéré comme un pilier stratégique de la souveraineté économique et de l'ouverture internationale de la Côte d'Ivoire.

UVICOCI

Amadou Koné lance de grands chantiers

Le président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoci), Amadou Koné, par ailleurs maire de Bouaké, a présidé, le lundi 2 février 2026 à la première réunion de l'année de l'Union. Cette rencontre stratégique a permis de fixer le calendrier de travail du premier semestre et, surtout, d'accélérer plusieurs chantiers prioritaires pour les collectivités territoriales, notamment la décentralisation, le statut des maires et des conseillers municipaux, la mise en place d'une véritable fonction publique territoriale, le statut des policiers municipaux, le reversement effectif des quotes-parts d'impôts aux communes, ainsi que la salubrité et l'assainissement des villes. Au nom des maires de Côte d'Ivoire, le bureau exécutif de l'Uvicoci a salué l'engagement du Président de la Répu-



blique, Alassane Ouattara, en faveur de la décentralisation, ainsi que les importants efforts consentis pour soutenir les budgets accordés aux communes. Soulignons qu'Amadou Koné a été élu président de l'Uvicoci lors de la 7^e Assemblée générale électorale en juillet 2024.

FILIÈRE COTON/PROJET RESCO

Une délégation de l'AFD en mission à Korhogo et à Bouaké

Le projet de résilience des systèmes cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire (Resco), qui bénéficie d'un financement de l'Agence française de développement (Afd), est entré dans sa dernière phase d'exécution sur le terrain au cours de l'année 2026. Aussi, afin de s'enquérir de l'exécution effective des différents projets inscrits dans le programme du projet Resco, une importante délégation de l'Agence française de développement (Afd), conduite par Thierry Duplan, responsable de l'équipe projet au sein de ladite agence, a effectué une mission de terrain du 20 au 22 janvier 2026 à Korhogo et à Bouaké. Dans la capitale de la région du Poro, la délégation de l'Afd a rendu visite à une organisation de femmes. Par la suite, elle a visité les travaux de reprofilage lourd de l'itinéraire Nénékri-Méyéri-guévogo, sur l'axe routier Korhogo-Boundiali. La mission s'est achevée par une rencontre avec les membres du comité villageois de lutte (Cvl) anti-glossine, dans le village de Kakologo.

NEW YORK

Les diplomates ivoiriens célèbrent la nouvelle année dans l'unité et la convivialité

Le personnel de la Représentation permanente de la Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies, du Consulat Général de Côte d'Ivoire à New York et du Service de Promotion Économique de Côte d'Ivoire aux États-Unis, au Canada et au Mexique (SPECI) s'est réuni le vendredi 30 janvier 2026 pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Nouvel An. L'événement s'est tenu dans la salle polyvalente de la Représentation Permanente, en présence de Son Excellence M. Tiémoko Moriko, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU, et de Son Excellence M. Inza Camara, Consul Général à New York et Délégué Général du SPECI. Au cours de cette rencontre, les équipes administratives ont successivement présenté leurs vœux les plus chaleureux aux deux hautes autorités diplomatiques. Ce moment a également été l'occasion de revenir sur les nombreuses initiatives et activités menées en 2025, soulignant l'engagement constant du personnel et la coordination efficace sous l'impulsion de leurs hiérarchies respectives.



ANNEXE FISCALE 2026

Nouvelles règles, nouveaux enjeux pour les entreprises

L'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire (Oecci) a tenu, à Abidjan, le 29 janvier, la première matinale professionnelle de l'année 2026. Placée sous le sceau de la fiscalité, de la gouvernance financière et de l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (Pme), cette rencontre a été essentiellement consacrée à la présentation de l'annexe fiscale 2026, un document stratégique pour les entreprises et un levier majeur de mobilisation des ressources publiques. La cérémonie a enregistré la présence de représentants du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, du Commissariat du gouvernement auprès de l'Ordre, de la Cour des comptes, ainsi que de nombreux partenaires du secteur comptable. La Fédération

Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (Fipme), partenaire stratégique de l'Oecci, a pris une part active aux échanges, confirmant son engagement en faveur du tissu entrepreneurial national.



LE CODIVOIRIEN
est une publication de



SARL au capital de
5 000 000 FCFA

Directeur de publication et Gérant :
Zohoré Lassane

Directeur de la rédaction :
Ilary Simplicie (07 07 71 07 80)
simplicieilary@gmail.com

Rédacteur en chef :
Jean-François Koffi (JFK)
(0709768012)

Secrétaire générale de la Rédaction :
JFK

Siège social :
Marcory face à l'hôpital de Marcory

Adresse : BP 2773 Abidjan 11
Téléphone : 07 69 63 54 91

E-mail : info@lecodivoirien.ci

Impression : SNPECI

Dépôt légal : N°10984 du 21/01/2014

Récépissé : N° 56/D du 16/12/2013 du Procureur de la République

Tirage : 15.000 exemplaires

Toute copie, même partielle, de cette publication est formellement interdite, sous peine de poursuite judiciaire.



ABOBO : APRÈS LEUR VICTOIRE AUX LÉGISLATIVES

Les députés Rhdp célébrés



remise de quatre cars de transport à différentes communautés locales, facilitant ainsi les déplacements des populations. Un appui financier annuel de 12 millions FCFA a également été accordé à six orphelinats de la commune, soulignant l'engagement du RHDP en faveur de l'éducation et de la protection des plus vulnérables.

Le RHDP a promis de continuer sur cette lancée, sous la direction du Président Alassane Ouattara, pour préparer les batailles futures et assurer le développement de la région. La population d'Abobo a renouvelé sa confiance au parti présidentiel, et les élus ont promis de travailler encore plus pour répondre aux attentes de leurs électeurs.

La journée s'est terminée dans une ambiance de fête, avec des mots de remerciement et des engagements pour l'avenir.

Le RHDP a montré une fois de plus son attachement à la population d'Abobo et à la Côte d'Ivoire.

Cynthia Koffi

Le 24 janvier 2026, la Place Hamed Bakayoko d'Abobo a vibré au rythme d'une cérémonie de remerciement des députés élus à la population. C'était une journée de fête, de reconnaissance et d'engagement pour le parti présidentiel, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). En présence de la Coordinatrice régionale, Madame Kandia Camara, et de l'Honorable Téné Birahima Ouattara, les élus ont exprimé leur gratitude envers les militants et les populations qui ont contribué à leur victoire. « Cette victoire est la vôtre, c'est la victoire des militants et des populations d'Abobo », s'est-il exprimé.

La cérémonie a été marquée par des actions sociales majeures, notamment la



ASSEMBLÉE NATIONALE

Amadou Coulibaly cède son siège à son suppléant Émile Sorho



Reconduit au poste de ministre de la Communication dans le nouveau gouvernement du président Alassane Ouattara, Amadou Coulibaly a officiellement renoncé à siéger à l'Assemblée nationale. Le lundi 26 janvier 2026, à Abidjan, il a procédé à la remise de ses attributs de député à son suppléant, Émile Sorho, conformément aux dispositions de la Constitution ivoirienne.

Élu député de la circonscription de Korhogo (sous-préfecture), Amadou Coulibaly ne cumulera donc pas les fonctions exécutives et législatives.

Cette décision s'inscrit dans le respect du principe d'incompatibilité entre les fonctions ministérielles et le mandat parlementaire, prévu par les textes en vigueur. À cet effet, le ministre a transmis à son suppléant sa déclaration d'empêchement, ouvrant ainsi la voie à l'exercice effectif du mandat par Émile Sorho.

La cérémonie de passation, marquée par une forte charge symbolique, s'est déroulée dans un climat de solennité et de respect des valeurs républicaines.

Amadou Coulibaly a remis à son suppléant l'ensemble des attributs liés à la fonction de député, notamment l'écharpe, l'insigne, le pin's et la cocarde, matérialisant ainsi le transfert officiel des responsabilités parlementaires.

Dans une déclaration empreinte d'émotion, le ministre de la Communication a souligné son attachement au respect des institutions et à la séparation des pouvoirs, rappelant que cette démarche vise à garantir le bon fonctionnement de l'Assemblée nationale et la pleine représentation des populations de Korhogo.

Cette situation concerne également l'ensemble des membres du gouvernement élus députés et reconduits dans l'équipe gouvernementale. Conformément à la Constitution, ceux-ci devront, à l'instar d'Amadou Coulibaly, céder leurs sièges parlementaires à leurs suppléants afin d'assurer la continuité et l'efficacité du travail législatif.

Cynthia Koffi

ATTAQUE TERRORISTE À NIAMEY : SANS PREUVE NI ENQUÊTE...

Tiani "rugieure" comme un gros chat

L'attaque survenue dans la nuit du 28 au 29 janvier contre l'aéroport international Diori Hamani et la base aérienne 101 de Niamey a ravivé les tensions sécuritaires et diplomatiques en Afrique de l'Ouest. Si les autorités nigériennes ont annoncé une riposte militaire rapide et efficace, les accusations portées par le président Abdourahamane Tiani contre plusieurs chefs d'État, notamment Alassane Ouattara, président ivoirien, ont provoqué une onde de choc diplomatique, en particulier avec la Côte d'Ivoire.



Dans la nuit du 28 au 29 janvier 2026, des hommes armés ont mené une attaque coordonnée contre l'aéroport de Niamey et la base aérienne 101, site stratégique du dispositif de défense du Niger. Sitôt après, le général Tiani, chef de la junte au pouvoir depuis juillet 2023, s'est rendu sur place pour galvaniser ses troupes et saluer leur détermination. Mais, fait surprenant, il s'est empressé de désigner les responsables. Selon lui, Emmanuel Macron, président français, Patrice Talon, président béninois, et Alassane Ouattara, président ivoirien, seraient les commanditaires. « *Nous rappelons aux sponsors de ces mercenaires, notamment Emmanuel Macron, Patrice Talon et Alassane Ouattara : nous les avons suffisamment entendus aboyer. Qu'ils s'apprennent désormais à nous écouter rugir* », a-t-il lancé en direct sur la RTN. Ces accusations graves ont été formulées avant même l'ouverture d'une enquête. Sur quoi se fonde-t-il pour incriminer ses homologues ?

UNE DIVERSION POUR MASQUER SES ÉCHECS

En réalité, les propos d'Abdourahamane Tiani relèvent de la diversion, destinée à détourner l'attention du peuple nigérien, éprouvé depuis des années par les attaques terroristes qui frappent durement le Niger et les pays de l'AES. On se souvient que le 26 juillet 2023, le général Tiani avait justifié son coup d'État en accusant le président Mohamed Bazoum d'être incapable de ramener la paix, alors même que ce dernier était sur le point d'engager un dialogue avec certains groupes armés.

Dès son arrivée au pouvoir, Tiani avait promis de mettre fin rapidement à l'instabilité et de chasser les terroristes du territoire. Trois ans plus tard, le pays demeure en proie à l'insécurité, et l'armée peine à neutraliser les groupes qui endeuillent quotidiennement le Niger. L'attaque du 28 au 29 janvier contre le camp 101 illustre

cette incapacité. Il lui fallait donc un bouc émissaire pour se justifier devant son peuple. Comment expliquer autrement qu'au moment où il accusait la Côte d'Ivoire, un avion d'Air Côte d'Ivoire se trouvait sur le tarmac de l'aéroport, prêt à décoller pour Abidjan avec des passagers à bord ?

Cette incohérence est flagrante : l'appareil ivoirien a même essuyé des tirs.

L'ATTAQUE REVENDIQUÉE PAR LE JNIM

Le ridicule ne tue pas. L'attaque a été revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), organisation jihadiste affiliée à Al-Qaïda, active dans plusieurs pays du Sahel. Cette revendication s'inscrit dans un contexte de recrudescence des violences terroristes dans la région, malgré les efforts affichés par les autorités de transition au Niger et leurs alliés. Pour masquer les failles de son armée, Tiani s'est empressé de remercier ses partenaires russes, qu'il a mis en avant dans sa déclaration publique. Il a affirmé que la coordination avec ces alliés avait permis de « *mettre totalement en déroute les assaillants en une vingtaine de minutes* ».

UN AVION CIVIL PRIS POUR CIBLE

L'attaque a également eu des conséquences sur le trafic aérien civil. Comme mentionné, un appareil de la compagnie Air Côte d'Ivoire, stationné sur le tarmac et sur le point de décoller vers Abidjan, a été endommagé lors des échanges de tirs.

Si aucun bilan officiel ne fait état de victimes parmi les passagers, cet incident soulève de sérieuses interrogations sur la sécurité des civils lors de telles attaques et sur les répercussions possibles pour les relations entre le Niger et ses voisins.

LA CÔTE D'IVOIRE EXPRIME SON INDIGNATION

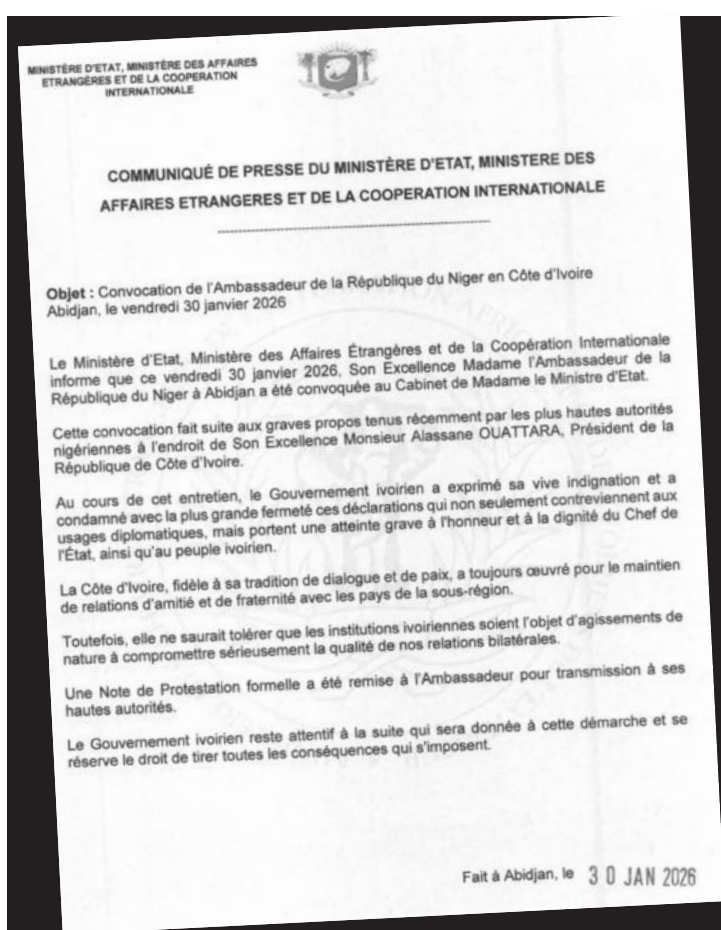
À Abidjan, les autorités ivoiriennes ont jugé les déclarations du général Tiani contraires aux usages diplomatiques et offensantes pour la dignité du président Alassane Ouattara ainsi que pour le peuple ivoirien. Une lettre officielle de protestation a été remise à l'ambassadrice du Niger, Mme Badamassi Alfari Sita Sahida Djarori, marquant une réaction diplomatique rare dans ce type de situation.

ABIDJAN ET COTONOU REJETTENT TOUTE IMPLICATION

La Côte d'Ivoire, tout comme le Bénin, a catégoriquement nié toute implication dans l'attaque de Niamey. Les deux pays ont dénoncé des accusations infondées et réaffirmé leur attachement aux principes de bon voisinage, de dialogue et de coopération régionale. Malgré la fermeté de sa réaction, Abidjan a insisté sur sa volonté de préserver la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest, dans un contexte marqué par de graves défis sécuritaires et des recompositions diplomatiques profondes.

UNE CRISE AUX RÉPERCUSSIONS RÉGIONALES

Cet épisode illustre les tensions persistantes entre les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) et certains de leurs voisins, sur fond de lutte contre le terrorisme, de rivalités géopolitiques et de repositionnements diplomatiques. La promptitude de Mme Nialé Kaba, récemment nommée ministre des Affaires étrangères, a été saluée : elle a dénoncé avec fermeté l'attitude du général Tiani et exigé des explications de la représentante nigérienne.



Fac-similé de la note de protestation du Gouvernement ivoirien adressée aux autorités du Niger.



Mme Kaba Nialé, la ministre ivoirienne des Affaires étrangères (à droite), a dénoncé avec fermeté l'attitude du général Tiani...



...et exigé des explications de la représentante nigérienne.

AMADOU COULIBALY : « NOUS NE L'ACCEPTEONS JAMAIS »

Au terme du conseil des ministres du mercredi 4 février 2026, Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, a exprimé la colère des autorités ivoiriennes face aux propos du général Tiani. « **Premièrement, la Russie n'a jamais mis en cause la Côte d'Ivoire. Deuxièmement, elle n'a pas impliqué le Chef de l'État. Nous entretenons d'excellentes relations avec ce pays, qui dispose d'une représentation diplomatique en Côte**

d'Ivoire, et nous poursuivons nos échanges avec Moscou. Nous n'accepterons pas que le président de la République, SEM Alassane Ouattara, soit vilipendé de manière mensongère. Nous ne l'accepterons pas », a-t-il déclaré.

Il a ajouté : « **Jusqu'à ce jour, les pays de l'AES qui accusaient la Côte d'Ivoire n'ont jamais cité le nom du Chef de l'État dans leurs accusations fantaisistes. Nous refusons, de quelque manière que ce soit, que l'image de celui qui incarne notre nation soit brocardée.** »

JFK

ASSEMBLÉE NATIONALE

Adama Koné prend la tête du groupe parlementaire RHDP

Une nouvelle dynamique se dessine au sein de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. L'ancien ministre Adama Koné a été désigné, le lundi 2 février 2026, président du groupe parlementaire du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Cette décision, prise par les députés membres du parti au pouvoir, intervient dans un contexte de réorganisation institutionnelle marquant le début effectif de la nouvelle législature.



Cette désignation traduit la volonté du RHDP de consolider son leadership au sein de l'hémicycle et d'assurer une coordination efficace de l'action parlementaire, en cohérence avec les orientations politiques du parti et les priorités gouvernementales. « **Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour la confiance accordée** », a-t-il déclaré. Il a également remercié les militants et les populations qui ont contribué à la victoire du RHDP aux dernières élections.

UNE MAJORITÉ RENFORCÉE AU SEIN DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Conformément aux textes régissant le fonctionnement de l'Assemblée nationale et au poids numérique des groupes parlementaires, le RHDP disposera de dix (10) postes de vice-président sur les onze (11) que compte l'institution. Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) obtiendra un (1) poste de vice-président, reflétant sa représentation parlementaire.

Les députés indépendants ainsi que les autres groupes parlementaires ne bénéficieront pas de vice-présidence. Toutefois, ils pourront accéder à d'autres responsabilités, notamment à la tête de commissions permanentes ou à des postes stratégiques au sein des organes internes de l'Assemblée nationale.

DES CRITÈRES RÉGIONAUX ET ÉLECTORAUX POUR LA DÉSIGNATION DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le RHDP a opté pour une répartition des postes de vice-président fondée sur des pôles régionaux, en tenant compte des performances électorales enregistrées dans les différentes circonscriptions. Cette approche vise à assurer une représentativité territoriale équilibrée tout en valorisant les régions ayant fortement contribué aux victoires du parti lors des élections législatives. Les vice-présidents devraient ainsi être issus des régions de l'Agnéby-Tiassa (Alain Ekissi), du Gontougo (Ouattara Aboubacar), du Haut-Sassandra (entre Ibrahim Lokpo et deux autres candidats), du Kabadougou (entre le doyen Yacouba Touré et Cédric), du Loh-Djiboua (Patricia Yao), du Poro (Madjara Coulibaly), du Tchologo (Diomandé), du Tonkpi (Flindé ou un autre candidat), du Gbêkê (Fatoumata Traoré ou Dakuyo Paul) et du District d'Abidjan (Mamadou Diawara ou Amy Toungara).

Dans ce schéma, Léon Adom ne devrait finalement pas accéder à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Sa région n'ayant pas été retenue selon les critères définis par le RHDP, il pourrait néanmoins être appelé à présider une commission parlementaire, un rôle stratégique dans l'élaboration et le contrôle de l'action publique.

UN ENJEU MAJEUR POUR L'EFFICACITÉ PARLEMENTAIRE

La mise en place complète du bureau de l'Assemblée nationale constitue une étape cruciale pour le bon fonctionnement de l'institution. Elle permettra d'accélérer les travaux parlementaires, de renforcer le contrôle de l'action gouvernementale et de créer les conditions d'un débat démocratique plus structuré.

À travers cette nouvelle organisation, l'Assemblée nationale entend jouer pleinement son rôle au service de la démocratie, de la stabilité institutionnelle et du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

JFK

Un nouveau défi pour le parti présidentiel

L'Honorable Adama Koné a été nommé Président du Groupe Parlementaire RHDP à l'Assemblée nationale par le Président du parti. Une nomination qui reflète la confiance du RHDP en ses capacités et son expérience. Cette désignation intervient dans un contexte où le parti présidentiel entend renforcer son efficacité parlementaire et porter ses projets et propositions avec rigueur. Adama Koné s'engage à poursuivre son action avec responsabilité et dévouement, en favorisant l'échange d'idées et la cohésion au sein du groupe. Cette nomination est également considérée comme un signal fort du RHDP pour les prochaines échéances électorales. Le parti présidentiel entend ainsi montrer sa capacité à se renouveler et à s'appuyer sur de nouvelles têtes pour continuer à porter le projet de développement de la Côte d'Ivoire.

JFK

POUR GARANTIR LA PAIX ET LA STABILITÉ SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE

Beugré Mambé initie un culte d'actions de grâce

Un culte d'actions de grâce s'est tenu le dimanche 1er février 2026 à Songon Abiaté 2, à l'initiative du Premier ministre, Dr Beugré Mambé. Cette cérémonie religieuse avait pour objectif de confier la Côte d'Ivoire à Dieu et de lui rendre grâce pour ses bienfaits, dans un contexte marqué par les enjeux de paix, de cohésion sociale et de développement national.

Célébré par le Bishop Séraphin Anoh Moudé, le culte a rassemblé de nombreux fidèles méthodistes, des responsables religieux ainsi que des membres de la communauté locale. Ensemble, ils ont élevé des prières en faveur de la paix durable, de la stabilité institutionnelle et de la prospérité économique du pays, tout en implorant la protection divine sur la nation ivoirienne. S'exprimant à cette occasion, le Chef du Gouvernement a souligné l'importance de la foi et de la solidarité dans la construction d'une Côte



d'Ivoire unie et résiliente. Il a indiqué que cette initiative visait à inviter le peuple de Dieu à porter en prière le Président de la République, Alassane Ouattara, l'ensemble des institutions de la République, ainsi que les dirigeants et les populations, afin que le pays demeure une nation de paix, de foi, d'espérance, de solidarité et de prospérité partagée.

Au cours de la cérémonie, des moments de recueillement ont également été observés à la mémoire des victimes du récent accident de la route survenu dans le nord du pays. Des prières ont été élevées pour le repos de leurs âmes et pour le réconfort des familles endeuillées, dans un esprit de compassion et de soutien national.

À travers ce culte d'actions de grâce, le Premier ministre a réaffirmé son attachement aux valeurs spirituelles et humaines qui contribuent au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Mohamed Koffi

KORHOGO

L'USAT et l'Université Peleforo Gon Coulibaly scellent un partenariat pour l'excellence académique



L'enseignement supérieur ivoirien franchit une nouvelle étape dans la consolidation de l'excellence académique et de la recherche appliquée. Le lundi 2 février 2025, la salle de conférences de la présidence de l'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), à Korhogo, a abrité la cérémonie officielle de signature d'un accord de partenariat entre l'Université des Sciences Agricoles et Technologies (USAT) et l'UPGC. La rencontre s'est déroulée en présence des équipes dirigeantes des deux institutions.

Cet accord marque la volonté commune des deux universités de renforcer la qualité de leurs offres de formation et de promouvoir une recherche ancrée dans les réalités du développement national.

PROJET D'ACCÉLÉRATION DIGITALE

Le gouvernement mobilise 84,3 milliards Fcfa



Le Conseil des ministres a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 84 356 070 200 FCFA conclu avec l'Association internationale de développement (AID) pour le financement du projet d'accélération digitale en Côte d'Ivoire (PADCI) phase 1.

L'objectif de ce projet est d'accroître l'utilisation inclusive et résiliente de l'Internet à haut débit et des services numériques dans certains secteurs sociaux ciblés. Selon le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, le projet prévoit notamment la fourniture d'une assistance technique et d'équipement pour créer et rendre opérationnels les agences numériques et les cadres de gouvernance de l'intelligence artificielle.

Le PADCI phase 1 vise également à développer des compétences numériques avancées et intermédiaires en ciblant particulièrement les jeunes et les femmes. À terme, ce projet permettra d'accélérer la numérisation des services publics dans les secteurs clés, d'étendre la connectivité haut débit aux structures publiques et d'améliorer l'accès aux services publics numériques des populations éloignées et vulnérables.

Les bénéficiaires de ce projet incluent les établissements d'enseignement, les centres de santé, les centres sociaux, les mairies, les sous-préfectures, les tribunaux, les bureaux de poste et les directions régionales.

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'approche programmatique multiphase de l'AID et témoigne de la volonté du gouvernement ivoirien de faire de la digitalisation un levier clé de développement économique et social du pays. Le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, a souligné que ce projet est une étape importante dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du numérique.

La mise en œuvre de ce projet devrait permettre de créer des emplois, de stimuler l'économie numérique et d'améliorer la qualité du service public. Le gouvernement ivoirien est déterminé à poursuivre ses efforts pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2030.

JFK

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Union européenne remet du matériel militaire aux Forces armées de Côte d'Ivoire



sécurité, dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire », a-t-il déclaré.

Dans sa prise de parole, le ministre ivoirien de la Défense a exprimé sa gratitude à l'endroit des partenaires européens, estimant que ce soutien contribuera à renforcer la capacité des FACI à faire face aux défis sécuritaires, notamment la lutte contre le terrorisme et la protection des populations. Il a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à utiliser ces équipements de manière responsable et conforme aux lois en vigueur. « Je voudrais, au nom de

L'Union européenne (UE) a procédé, le mardi 3 janvier 2026, à la remise officielle d'un important lot de matériel militaire au ministère ivoirien de la Défense, lors d'une cérémonie tenue à Abidjan en présence de plusieurs autorités civiles et militaires. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du partenariat de coopération sécuritaire entre l'UE et la Côte d'Ivoire, visant à renforcer les capacités opérationnelles des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI). Le matériel remis comprend notamment des équipements logistiques, des moyens de protection individuelle et des outils destinés à améliorer la mobilité et la coordination des unités sur le terrain.

Prenant la parole à cette occasion, le représentant de l'Union européenne a souligné l'engagement constant de l'UE en faveur de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. « Cette remise traduit la volonté de l'Union européenne d'accompagner la Côte d'Ivoire dans ses efforts de professionnalisation de ses forces de défense et de

SEM. Alassane Ouattara, Président de la République, Chef Suprême des Armées, renouveler notre gratitude à l'Union Européenne et affirmer notre détermination à approfondir cette coopération exemplaire, au service de la paix et de la stabilité de notre pays », a indiqué Téné Birahima Ouattara, Vice-Premier Ministre et ministre de la Défense.

Cette remise de matériel s'inscrit dans un ensemble plus large d'actions de coopération comprenant la formation, le conseil stratégique et l'appui institutionnel. Elle témoigne du renforcement des relations entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne, fondées sur un partenariat durable au service de la paix, de la sécurité et du développement.

La cérémonie s'est achevée par une visite de présentation des équipements et une photo de famille réunissant les délégations ivoirienne et européenne.

Coulibaly de Tchongo

ŒUVRE SOCIALE À MARCORY

Laurent Tchagba comble plus de 500 mères et nouveau-nés

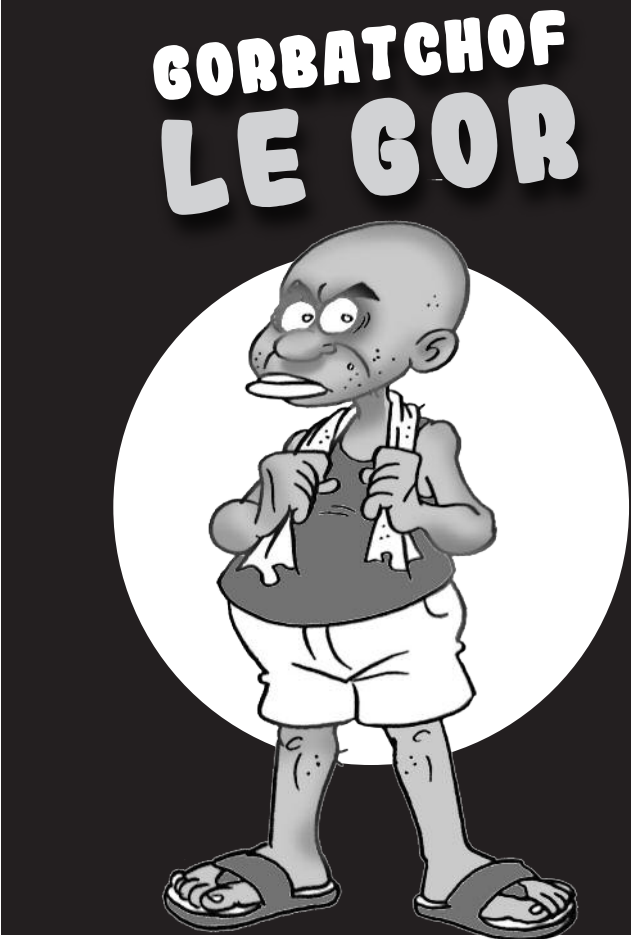


Le ministre- conseiller à la Présidence de la République et député de la commune de Marcory, Laurent Tchagba, a posé, le lundi 2 février 2026, un acte de haute portée sociale en offrant des kits complets pour bébés, assortis d'une aide financière, à plus de 500 mères nourrices dans trois centres de santé de la commune.

Cette action, empreinte d'humanisme et de proximité, s'inscrit dans le prolongement de la célébration de son anniversaire, célébré la veille, le 1er février. Plutôt qu'une commémoration personnelle, l'élue de Marcory a fait le choix du partage, en consacrant ces moyens au bien-être des nouveau-nés nés les 1er et 2 février 2026, qu'il a affectueusement qualifiés d'« amis de mon anniversaire »

Accompagné de ses collaborateurs, Laurent Tchagba, également coordonnateur principal du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) à Marcory, s'est successivement rendu à l'hôpital général de Marcory, au centre de santé à base communautaire d'Aliodan et à la formation sanitaire urbaine d'Anoumabo. Dans chacun de ces établissements, les mères nourrices ont reçu des kits composés de produits hygiéniques essentiels pour bébés, ainsi qu'une aide financière symbolique.

JFK



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Les hommes de médias présentent leurs vœux à Amadou Coulibaly



Amadou Coulibaly a été reconduit au sein du gouvernement Mambe 2, formé par le président de la République, Alassane Ouattara, le 23 janvier dernier. Il conserve ainsi le portefeuille stratégique de la Communication, qu'il dirige depuis plusieurs années. Cette reconduction traduit la confiance renouvelée des plus hautes autorités de l'État à son égard, ainsi que la reconnaissance de son action à la tête de ce ministère clé du dispositif gouvernemental.

UNE CONFIANCE CONFIRMÉE AU SOMMET DE L'ÉTAT

Le maintien d'Amadou Coulibaly s'inscrit dans une volonté de continuité de l'action publique, dans un contexte marqué par des enjeux majeurs liés à l'information, à la régulation du secteur des médias et à la modernisation de la communication gouvernementale. Reconnu pour sa rigueur et sa maîtrise des dossiers, le ministre a su, au fil des années, accompagner les réformes engagées dans le secteur et renforcer la visibilité de l'action gouvernementale, tant sur le plan national qu'international.

LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2026

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a présenté le mardi 3 février 2026 à Abidjan les grandes priorités de son département ministériel pour l'année, lors de la première réunion de cabinet tenue après sa reconduction.

Il a placé la digitalisation au cœur des priorités du ministère, exhortant ses collaborateurs à accélérer la transformation numérique des services et à étendre cette dynamique à l'ensemble du secteur des médias. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité du service public de l'information.

Le ministre a également insisté sur la culture du résultat, en cohérence avec la mise en œuvre du plan national de communication. Les actions entreprises devront produire des impacts concrets, visibles et mesurables au bénéfice des citoyens.

LES RESSOURCES HUMAINES AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

La gestion des ressources humaines a occupé une place centrale dans les échanges. Amadou Coulibaly a appelé au renforcement des capacités des agents, à une discipline professionnelle accrue et à un suivi rigoureux de la présence effective au poste de travail.

À travers ces orientations stratégiques, le ministre ambitionne de bâtir une administration de la Communication plus moderne, plus performante et résolument engagée au service du développement national et de l'information citoyenne.

DES VŒUX POUR LE MINISTRE AMADOU COULIBALY

Dans l'après-midi du jeudi 05 février 2026, l'ensemble des organisations professionnelles des médias, le personnel du ministère de la Communication et les structures sous tutelle, ont présenté leurs vœux de nouvel An au ministre Amadou Coulibaly dit Am's. Cette cérémonie s'est tenue au chapiteau de la Rti à Abidjan-Cocody. L'événement a été une occasion pour le ministre de faire le bilan des activités de son ministère en 2025, de présenter les orientations pour 2026 et d'échanger les vœux avec les hommes de médias, dans un esprit de cohésion, d'engagement et de performance collective.

Ange Kelyane

FOOTBALL

La Côte d'Ivoire reçoit le trophée de la Coupe du Monde 2026

Dans le cadre de la tournée internationale précédant la Coupe du Monde 2026, la Côte d'Ivoire a eu l'honneur d'accueillir, ce mardi 3 février à Abidjan, le prestigieux trophée planétaire.

Cet événement, attendu avec ferveur par les passionnés de football, s'est déroulé en présence de nombreuses autorités administratives et sportives, ainsi que d'un large public de supporters. La cérémonie officielle de présentation a été présidée par le Premier Ministre, Dr Beugré Mambé, représentant le président de la République, Alassane Ouattara.

Dans son allocution, le Chef du Gouvernement a exprimé la fierté nationale d'accueillir un symbole aussi fort du football mondial. Il a rappelé que la présence du trophée sur le sol ivoirien illustre l'attachement du pays aux valeurs universelles du sport : discipline, respect, solidarité et mérite. Autant de principes qui s'inscrivent, selon lui, dans la vision d'une société fondée sur la paix, la cohésion sociale, l'équité et l'effort collectif, piliers essentiels du développement national.

Dr Beugré Mambé a également mis en lumière le rôle fédérateur du football, capable de rapprocher les peuples au-delà des frontières et des différences. Il a exprimé de grands espoirs quant à la participation des Éléphants à la Coupe du Monde 2026, invitant l'ensemble des acteurs du football ivoirien à intensifier leurs efforts pour hisser haut les couleurs nationales sur la scène internationale.

Cette étape de la tournée mondiale a ravivé la passion du public et renforcé l'enthousiasme autour des grandes compétitions internationales. Elle témoigne aussi du rayonnement sportif de la Côte d'Ivoire, reconnu tant en Afrique qu'à l'échelle mondiale.

Après 2006 et 2014, c'est la troisième fois que la Côte d'Ivoire accueille le trophée de la Coupe du Monde, confirmant son statut de grande nation de football et son engagement constant en faveur de la promotion et du développement du sport.

JFK

